RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR TIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

ditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

armacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

diologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

ptique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

éducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

entaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

Autorisation CNDP N° : A-215 /2019

MUPRAS
Mutuelle de Prévoyance & d'Actions Sociales de Royal Air Maroc

Déclaration de Maladie

Nº M21- 0011334

☐ Maladie ☐ Dentaire ☐ Optique ☐ Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 5572 Société : RAM 7036

☐ Actif ☒ Pensionné(e) ☐ Autre :

Nom & Prénom : ACHMAOUI ABDELHADI

Date de naissance : 01-06-1958

Adresse : habitelle

Tél. : — Total des frais engagés : 1057,30 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin : DOCTEUR HANANE IOURDANE MEDECIN GENERALISTE ET DIABETOLOGIE AV. ANFA GARE 2 BLOC G 2 HAY MOHAMMADI CASABLANCA TEL 05 22 03 23 23 / 06 61 463 480

Date de consultation : 02/04/2021

Nom et prénom du malade : BELAAN SOUNDA Age :

Lien de parenté : ☐ Lui-même ☐ Conjoint ☐ Enfant

Nature de la maladie : Diabète + HTA

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

MUPRAS 10 MAI 2021 ACCUEIL CASABLANCA

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CASA BLANCA **Le :** 10/05/2021

Signature de l'adhérent(e) :

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Cœfficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
31/03/2021	Cons	C		
02/04/2021	C	15=D18		

DOCTEUR HANANE LOURDANI
MEDECINE GENERALE ET DIABETOLOGIE
43 BD ALI YAATA ETG 2 HAY MOHAMMADI
TÉL 0522 603 231 - 0661 463 480

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE SMARA BENANI KENZA 43.Bd ALI YAATA HAY MOHAMMADI Tél. 05 22 61 80 24 CASABLANCA	2/4/2021	749,90

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Cœfficients	Montant des Honoraires
	02/04/21	3110	157,40

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :
Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Cœfficient

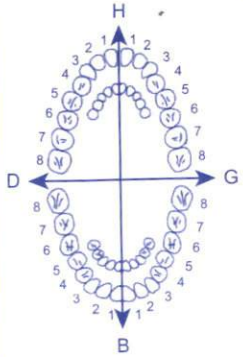

CŒFFICIENT DES TRAVAUX

MONTANTS DES SOINS

DEBUT D'EXECUTION

FIN D'EXECUTION

O.D.F PROTHESES DENTAIRES

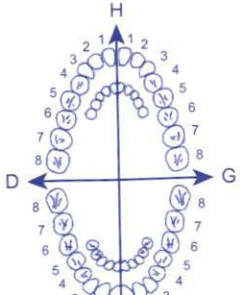

DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

H

25533412	21433552
00000000	00000000
00000000	00000000
35533411	11433553

D — G

B

(Création, remont, adjonction)
Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession

CŒFFICIENT DES TRAVAUX

MONTANTS DES SOINS

DATE DU DEVIS

Dr. Hanane IOURDANE
Médecine Générale

Diplômée de la Faculté de Médecine et de Pharmacie de Casablanca
Diabétologie - Echographie

الدكتورة حنان إوردان
الطب العام

خريجة كلية الطب والصيدلة بالدار البيضاء
أمراض السكري - الفحص بالصدى

PHARMACIE SMARA
BENNANI KENZA
43,Bd ALI YAATA HAY MOHAMMADI
Tél. 05 22 61 83 24 CASABLANCA

Casablanca, le 02/04/2021 الدار البيضاء، في

Mme BELALAM SOUNIA

46,70
- Zyloric 100
1 plt 1x

78,70 x 2
- Dicum 500 mg
1 g matin et soir

125,60 x 3
- Bipnetec 5/1,25
1 plt matin

79,10
- Dg Non
1 gélule / jour 02 mois

89,50
- Nasit AB
1 AB / jour

S.V.

pdt 03 mois

749,90

تجزئة السمارة رقم 46 الطابق الثاني - شارع علي يعتة - الحي المحمدي (أمام بريد دارلمان) - الدار البيضاء
Lot Smara N° 46 - 2ème Etage - Bd. Ali Yaata - Hay Mohammadi - Casablanca
الهاتف : Tél. : 06 61 46 34 80 - 0522 60 32 31

LOT 2[illegible]2593
EXP [illegible]10 2024
PPV 46,70 DH

78,70

78,70

25,60

25,60

25,60

Lot: 200683
A consommer avant le: 11/2023
PPC: 79,50 DH

Lot: 46AC002D
À consommer de préférence avant le: 11/2023
PPC: 89,50 DH

ORDONNANCE

DOCTEUR HANANE IOURDANI
MEDECINE GENERALE ET DIABETOLOGIE
46 BD ALI YAATA ETG 2 HAY MOHAMMADI
TEL0522 603 231 - 0661 463 480

Le : 31/03/2021

M= BERRANI SOUMIA

CAJ, HBAC

LABORATOIRE D'ANALYSES
DE BIOLOGIE MEDICALE AL GOOS
156 Bd des Orangers Centre
Hay Mohammadi - Casablanca
TEL:0522 00 16 66 - 0522 00 75 74

DOCTEUR HANANE IOURDANI
MEDECINE GENERALE ET DIABETOLOGIE
46 BD ALI YAATA ETG 2 HAY MOHAMMADI
TEL0522 603 231 - 0661 463 480

مختبر التحليلات الطبية القدس
Laboratoire d'Analyses de Biologie Médicale AL QODS
LARBI RAMDANI pharmacien biologiste

Edition du : 01/04/21
Réf. : 21D22

Code patient : 47457 du : 01/04/21
Mme BELALAMI SOUMIA

BIOCHIMIE

			Normales	Antériorités
Glycémie ---------- :	1,27 *	g/l	0,7 - 1,1	
Soit :	7,0	mmol/l	3,88 - 6,11	
				05/12/2017
Hémoglobine glycosylée ---------- :	6,24	%	4 - 6,5	5,40
(Métabolisme équilibré < 7)				

158, Bd. de la Grande Ceinture - Hay Mohammadi - Tél : 0522 60 18 65 / 0522 63 78 74 - Fax 0522 60 78 68 - Casablanca
Patente N° : 31800310 - I.F : 48001330 - I.C.E : 001701811000003

مختبر التحليلات الطبية القدس
Laboratoire d'Analyses de Biologie Médicale AL QODS
LARBI RAMDANI pharmacien biologiste

Casablanca le 1 avril 2021 Mme BELALAMI SOUMIA

FACTURE N°	86672

Analyses :			
Glycémie (à jeûn)	B	30	
Hémoglobine glycosylée	B	80	Total : B 110

Prélèvements :			
Sang	Pc	1,5	

TOTAL DOSSIER	157,40 DH

Arrétée la présente facture à la somme de :

Cent Cinquante Sept Dirhams et Quarante Centimes

158, Bd. de la Grande Ceinture - Hay Mohammadi - Tél : 0522 60 18 65 / 0522 63 78 74 - Fax 0522 60 78 68 - Casablanca
Patente N° : 31800310 - I.F : 48001330 - I.C.E : 001701811000003